

**Zeitschrift:** Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband

**Band:** 52 (2005)

**Heft:** 6

**Artikel:** Nos voisins italiens en formation PBC au Tessin

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-370257>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

COURS PILOTE POUR SPÉCIALISTES DE LA PBC / EFFET DE LA COLLABORATION TRANSFRONTALIÈRE

## Nos voisins italiens en formation PBC au Tessin

**OFPP. Des membres de l'Unité mobile d'intervention opérative de Varese, déjà habitués à collaborer avec Lugano Campagna, ont participé au cours d'instruction complémentaire pour spécialistes de la protection des biens culturels (PBC), à l'initiative de Massimo Binsacca, responsable de la PBC à la protection civile. Grâce au projet de collaboration transfrontalière Interreg III A, la Province de Côme a aussi envoyé des participants à ce cours, organisé par le pool d'instruction du canton du Tessin.**

Chapeauté par le canton, ce cours pilote pour spécialistes PBC a eu lieu en septembre au centre d'instruction de protection de la population de Rivera, sous la direction opérative avisée de Gabriele Camponovo et en présence de la responsable des cours PBC à la Confédération, Rose-Eveline Maradan.

### L'Office des biens culturels de Bellinzone

Giulio Foletti, responsable cantonal de la PBC à l'Office des biens culturels de Bellinzone, a la sagesse d'utiliser les forces des équipes PBC de la protection civile (qu'on se le dise), pour la mise à jour de l'Inventaire des biens culturels. Ce travail se fait directement dans le système informatique cantonal des biens culturels. Katja Bigger, collaboratrice à

l'Office des biens culturels, et Fabrizio Di Vittorio, conseiller informatique du Centre de système informatique cantonal (CSI), ont préparé la vingtaine de participants à insérer les informations PBC dans le nouveau système informatique cantonal. Celui-ci répond, au niveau de la PBC, à deux objectifs principaux:

- recueillir les informations sur les inventaires PBC déjà disponibles selon un système homogène pour tout le canton;
- identifier les biens culturels sur le terrain.

### La protection civile

A la suite de cette première mesure de sauvegarde du patrimoine que constitue l'établissement de l'Inventaire, les spécialistes ont été préparés, conjointement par l'instructeur Corrado Tettamanti et l'instructeur chef de classe Roberto Piantoni à élaborer la seconde mesure de sauvegarde: la documentation d'intervention.

Cette documentation comprend:

- les plans de sauvetage de biens culturels pour les sapeurs-pompiers,
- les mesures de protection et d'évacuation,
- les consignes de transport et de manipulation par catégories de biens culturels,
- l'évaluation d'un abri pour biens culturels.

Lors des travaux théoriques et pratiques, les participants ont montré un bon niveau d'intérêt par leurs questions et leurs demandes d'informations complémentaires.

### Participants italiens séduits

A l'issue de cette formation PBC, les échos ont été très positifs de la part de l'architecte Marcella Bertacchi, collaboratrice de la PCI de Côme, du D<sup>r</sup> Paolo Cazzola de Varèse, directeur de l'Unité mobile d'intervention immédiate, et de leurs quatre accompagnants. Ils n'ont pas manqué de mettre en valeur les similitudes architecturales de leur patrimoine avec les églises et objets d'arts inventoriés dans le canton du Tessin.

La présence italienne à Rivera fait partie d'un processus de collaboration italo-suisse commencé en 2002. Les mêmes buts sont poursuivis par les protagonistes de la protection des biens culturels. D'autres occasions de formation et d'échanges se présenteront dans cette collaboration entre partenaires. □

## Le système informatique cantonal

Les couches de l'application du système informatique cantonal, accessibles immédiatement en ligne, permettent de mieux cerner une région par la superposition des données géographiques, géologiques, des zones à risques (dangers naturels et anthropiques), des zones comportant des biens culturels et bien d'autres encore. Selon Giulio Foletti, «l'information géographique constitue un moyen représentatif et analytique indispensable». Cet outil informatisé donne au canton du Tessin une bonne longueur d'avance au niveau de la coordination des efforts des différents partenaires en cas d'événement.

RÉSEAU RADIO SUISSE DE SÉCURITÉ (POLYCOM)

## Passer la vitesse supérieure

**OFPP. Pour les organisations chargées du sauvetage et de la sécurité (AOSS), la communication interdisciplinaire et interrégionale a de plus en plus d'importance. Même si la mise en place du réseau radio suisse de sécurité (POLYCOM) va bon train, il serait temps de passer la vitesse supérieure. A l'échelon fédéral, la gestion du projet a été concentrée au sein de l'OFPP et renforcée.**

La communication entre les organes de conduite, les chefs d'intervention et les différents éléments engagés est un facteur de réussite décisif pour la maîtrise des situations

extraordinaires, dans les domaines du sauvetage et de la sécurité. On s'en aperçoit d'autant mieux lorsque, pour une raison ou pour une autre, deux partenaires ne parviennent pas à se transmettre des informations urgentes. Cela s'est produit en août dernier, lors des intempéries qui ont notamment frappé le canton d'Uri. Plusieurs communes ayant été coupées du monde, la police cantonale a dû recourir à des messagers. Les systèmes de communication en place étaient soit à court d'alimentation, soit surchargés. Ruedi Huber, adjoint du commandant de la police cantonale uranaise et responsable du projet POLYCOM dans son canton, a déclaré à cette occasion qu'il était «grand temps de mettre en

place un nouveau réseau radio». Le peuple lui a donné raison un mois plus tard en approuvant la réalisation de POLYCOM lors d'une votation.

POLYCOM est un réseau radio national à la disposition des AOSS, à savoir les gardes-frontières, la police, les sapeurs-pompiers, les services sanitaires, la protection civile et les formations spécialisées de l'armée. Le principal avantage d'un réseau unique est de permettre une communication interdisciplinaire: en cas d'événement, les organisations ou les unités concernées peuvent se connecter entre elles au sein de groupes d'utilisateurs modulables ou intégrer un groupe existant, au gré des besoins. En partant d'une disposition de base, on peut rapidement voir quels éléments doivent rejoindre tel ou tel groupe de discussion, en passant si nécessaire par-dessus les frontières cantonales.